



RAPPORT D'INSPECTION GENERALE "MISSIONS/COMPETENCES" : LE TORCHON DE TROP !

Suite à une récupération (heureuse) à la photocopieuse, nous avons lu attentivement le rapport de l'Inspection Générale de janvier 2025 sur "l'adéquation missions/compétences des personnels".

Nous le mettons donc à disposition de tou.te.s pour montrer le niveau de débat au 8e étage de l'Avenue de France et les propositions désastreuses pour les métiers et statuts des personnels JS !

Au regard des menaces que font peser les "recommandations" issues de ce rapport, sur nos métiers et notre champ professionnel, nous vous invitons à nous retrouver en visio lors d'une :

AG des personnels JS : le jeudi 6 novembre de 12h à 13h30

Lien visio AG JS

une attaque des personnels pour faire diversion

Pour rappeler le contexte de ces travaux, toutes les organisations syndicales JS ont été auditionnées par l'Inspection Générale, le 14 octobre 2024. Nous avons d'emblée souligné la dangerosité de la question posée. Jusque là, ces enquêtes étaient conduites tous les 4 ou 5 ans, pour évaluer "l'adéquation entre les missions et les moyens". Mais cette fois, la réponse sur les moyens étant sûrement devenue trop évidente pour tout le monde, les services fonctionnant « à l'os », avec 40% d'effectifs en moins qu'en 2010 malgré les ouvertures aux concours depuis 2022. Il fallait donc changer de paradigme et faire une autre photographie, celle des "compétences" des personnels.

En clair, le problème n'était plus l'insuffisance de moyens ou l'absence de vision politique pour l'avenir de JS...mais bel et bien la faute des personnels, de "leurs compétences", de leurs difficultés à "accepter le changement". Pour nous, s'est donc posé dès le début de cette Inspection Générale, le risque d'une **attaque en règle sur les statuts et les métiers des personnels**. Mais honnêtement, on ne s'attendait pas à une attaque d'une telle violence.

La volonté d'enterrer le secteur Js : de quoi fêter halloween avant l'heure

Si la question de départ était donc mal posée, le résultat de l'analyse est encore pire. Disons-le clairement, ce n'est pas un rapport, c'est un torchon, mené à la hâte, téléguidé par une petite caste qui défend les intérêts des corps d'inspection, ni plus, ni moins. Ce n'est donc pas une analyse sur la plus-value du secteur JS qui est proposée ou sur l'utilité d'un ministère à vocation éducative, voire émancipatrice. Non, non, le résultat est plutôt un projet d'enterrement de première classe du champ JS.

En omettant volontairement les personnels administrati.f.ve.s dans l'enquête sans qu'aucune mission ne pourrait être réalisée et en tapant sur les Personnels Techniques et Pédagogiques, l'agression vise à faire imploser le cœur des missions et l'identité même des métiers. Le SNU ayant échoué à détruire le secteur, grâce à la résistance des personnels et des syndicats, il aura fallu que l'IG ressorte les vieux projets. Si le rapport a de fortes chances de finir dans un tiroir, le risque de voir appliquer certaines mesures n'est pas à écarter (la mesure n°16 "associer les préfets au recrutement et à l'évaluation des

chefs de SDJES a été prise par le Décret n° 2025-726 du 30 juillet 2025).

Les vieilles rengaines de la “caste”

Voici ce que l'on trouve, concrètement, comme vieux démons, discutés depuis les années 90 et 2000 mais qui n'ont jamais pu avancer.

Déjà, il ressort clairement la **volonté “d’abroger explicitement l’instruction de 93”** (recommandation n°14). Rappelons-le, dès sa sortie, la “caste” l'appelait “l’instruction scélérate”, tant elle donnait de l'autonomie aux personnels et de la marge de manœuvre pour concevoir et mener les missions (une aberration pour la hiérarchie).

L'IG veut aussi **intégrer explicitement (recommandation n°2) les missions de “contrôle” dans les missions des PTP**, ce que l'administration n'a pas réussi à acter juridiquement depuis 40 ans ! Et bien oui, il faut bien faire plaisir aux “inspecteurs/contrôleurs” qui veulent chéfailler et prendre l'argenterie sans mener d'inspections et de contrôles. On notera au passage qu'ils reconnaissent enfin qu'il ne s'agit pas, actuellement, de missions pour les personnels administratif.ve.s et PTP.

L'IG propose aussi “d'étudier la faisabilité d'une **fusion des corps de PS et de CEPJ**” (recommandation n°3), pour mieux tuer les spécificités, les logiques internes des métiers et des réseaux. De notre côté, nous avons toujours défendu l'importance de la complémentarité entre les métiers Sport et JEP, il nous apparaît évident de considérer cette proposition comme une attaque immense et un recul historique.

Le pont d'or aux IJS

Là où l'enquête montre son absence de subtilité et son orientation à vocation corporatiste, c'est quand il est question des IJS pour lesquels on devrait permettre un rapprochement de la grille indiciaire avec celle de l'inspection de l'Educ (IEN, IA-IPR). On note donc pour qui roule l'IG.

De plus, il est proposé aux IJS chargé-es de lutte contre les VSS et la radicalisation, d'y ajouter la **dimension “d’encadrement des PTP”** (recommandation n°7).

En clair, la caste a prévu le pognon et le pouvoir sur les PTP (ce qu'elle n'avait pas en tant que corps, mais uniquement en tant que position hiérarchique DRAJES, DASEN ou Directeur.ice d'établissement (CREPS, INSEP et écoles nationales...).

Cette partie éclaire a posteriori le comportement de la DGRH lors des discussions autour du VADEMECUM RH JS au printemps dernier (ex : refus de faire référence à l'instruction de 93, flou sur la notion d'autorité hiérarchique).



D'autres horreurs du rapport

Voici encore la liste non exhaustive des préconisations :

- **Transformation de l'épreuve vidéo** pour le recrutement des personnels professeurs de sports sur des missions de CAS, par une épreuve écrite "*relative au cadre institutionnel et aux politiques publiques du sport en France*" : **Stupide**
- **Suppression des spécialités** pour le recrutement des CEPJ : **Abject**
- "**Rendre obligatoire une formation individualisée d'accompagnement à l'emploi** pour les CTS et les PTP des établissements lorsqu'ils sont affectés en tant que conseiller d'animation sportive" : **Idiot**
- "**réexaminer tous les quatre ans**, conformément au code du sport, les **missions des CTS** et le cas échéant leur évolution professionnelle" : **Effarant**
- **Suppression du concours de CTPS** pour ne passer que par la liste d'aptitude (le piston de l'administration en clair) : **Indécent**

un petit éclair de lucidité

Si 95% du rapport ne comprend que des recommandations nocives pour l'avenir de notre secteur JS, il faut reconnaître que la proposition qui vise à systématiser les regroupements réguliers d'agents chargés de la formation professionnelle aux métiers du sport (mais cela devrait être étendu à tout type de mission) est indispensable, mais dans ces cas-là il faut un budget décent : tout l'inverse d'aujourd'hui ! Tout comme la nécessité, pour de multiples raisons, d'affecter les CTS à mission nationale d'IDF dans leur région d'origine. Preuve que les IG, grassement rémunéré-es sont sûrement capables d'écrire autre chose que des conneries.

En résumé, ce rapport ne règle aucunement les défaillances actuelles du secteur JS :

- l'insuffisance criante d'effectifs (il manque au bas mot 4000 agent.e.s pour faire tourner le secteur sérieusement),
- une lutte de façade contre les violences sexistes et sexuelles,
- la dégradation des missions avec l'empilement de dispositifs et l'insuffisance de moyens,
- la place de JS au sein de l'Education nationale...

N'ayant aucune perspective d'amélioration sérieuse, ce rapport téléguidé par l'ancien cabinet n'est autre qu'une diversion pour enterrer les métiers JS. Le sentiment de mépris à l'égard des personnels administratifs et PTP et le cadeau fait aux IJS sont la sombre conclusion de ce rapport, d'où la nécessité de se bouger.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

A la lecture du rapport, vous verrez aussi qu'il y a un tableau récapitulatif des enjeux réglementaires à ces changements envisagés ou des risques de durcissement social (pudiquement nommé : "degré de contrainte sociale").

Et bien, pour toutes les recommandations qui touchent aux statuts et aux métiers, la route à suivre est donc relativement évidente : lire le rapport, en parler à la machine à café, arrêter de travailler pour en discuter sérieusement entre collègues, appeler et mobiliser les syndicats pour une **action collective d'ampleur, s'organiser collectivement, gagner, ranger le rapport au fond d'un tiroir, fêter la victoire** Ce ne sont que des idées, à prendre dans le désordre, mais qui invitent surtout à une prise de conscience collective !

Pour réagir, nous transmettre vos réflexions individuelles ou collectives, merci de nous écrire à : solidairesjs@net-c.com

En conclusion, ce qu'on propose :

- l'organisation d'une AG des personnels Js le jeudi 6 novembre de 12h à 13h30 - lien visio
- l'organisation d'une mobilisation intersyndicale avec les OS du secteur qui le souhaitent

Nos revendications :

→ Enterrer ce rapport

- Créer un ministère de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (JEPS) de plein exercice, libéré du ministère de l'Education Nationale, avec une gestion propre des Ressources Humaines
- Développer une vision ambitieuse des politiques publiques JEPS pour soutenir et accompagner les usager.e.s dans leurs réalisations
- Augmenter le budget du service public JEPS d'un milliard pour atteindre 3 milliards d'euros par an, afin d'agir partout sur le territoire, en soutenant de manière accrue le secteur associatif et coopératif
 - Se donner les moyens de nos ambitions en s'appuyant notamment sur plus de 10 000 fonctionnaires, : Professeur.e.s de Sport, Conseiller.e.s d'Education Populaire et de Jeunesse, Inspecteur.rice.s Jeunesse et Sports Personnel.le.s Administratifs.ives, pour mettre en oeuvre la politique JEPS.

Voir toutes nos propositions sur [JS DEMAIN](#)

Des questions, remarques ou idées de génie ?

Contactez-nous : solidairesjs@net-c.com / 06 86 63 17 91